

# Gries'Infos

[www.gries.eu](http://www.gries.eu)

N° 25 Juin 2014



ACTUALITES



VIE SCOLAIRE



EVENEMENTS



## Le mot du Maire

*Chères Griesoises,  
Chers Griesois,*

*Dans un premier temps, je voudrais profiter de ces quelques lignes pour remercier tous les électeurs qui se sont rendus aux urnes, que ce soit pour les élections municipales ou pour les élections européennes. Par ces gestes, vous avez rempli votre devoir de citoyen et contribué au respect de la démocratie.*



*Vous avez ainsi attribué un mandat de six ans à vingt-trois femmes et hommes qui s'investissent déjà pleinement dans la gestion municipale afin de se montrer digne de la confiance que vous leur avez accordée.*

*A la lecture de ces quelques pages, vous verrez que la vie communale a été et sera riche en événements. Toutefois, il en est un qui me semble incontournable : **Le Relais pour la Vie**. Qui ne connaît pas une personne (proche, ami, voisin, collègue, etc, ...) atteinte par cette terrible maladie qu'est le cancer ? Si vous souhaitez soutenir la recherche, alors rendez-vous à **l'Espace W de Weyersheim les 21 et 22 juin prochains**.*

*Enfin, permettez-moi de vous rappeler de respecter le voisinage lors des soirées, des fêtes que vous pouvez organiser en ces beaux jours d'été.*

*Bonnes vacances  
et un bel été à tous !*

*Claude KERN  
Maire*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Kern', written over a white background.



## Hommage



Notre ami, ancien maire de Gries-Palatinat, Ludwig JUNG est décédé à l'âge de 87 ans, le samedi 12 avril 2014.

Ludwig JUNG fut à l'origine du jumelage entre nos deux communes. Il a toujours œuvré fidèlement au développement de notre partenariat en étant un fervent partisan de l'amitié franco-allemande.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris son décès et nous tenons à lui rendre un dernier hommage en adressant à sa famille et à tous les griesois du Palatinat nos plus sincères condoléances.

## Délégations et permanences des élus



**Claude KERN**  
Maire

*sur rendez-vous*



**Eric HOFFSTETTER**  
adjoint chargé des finances,  
du développement économique,  
du personnel,  
des nouvelles technologies  
d'information et  
de communication

*sur rendez-vous*



**Jacky NOLETTA**  
adjoint chargé  
des travaux,  
de la voirie, de la sécurité,  
du fleurissement, de la forêt,  
de l'agriculture,  
du personnel technique

*Mercredi de 18h à 19h  
et sur rendez-vous*



**Jacques ECKERT**  
adjoint chargé  
de l'urbanisme,  
des droits de sol,  
de l'environnement,  
des espaces publics,  
du cadastre

*Lundi de 9h à 10h30  
et sur rendez-vous*



**Fabienne ANTHONY**  
adjointe chargée  
du scolaire,  
du périscolaire,  
de la communication,  
de la bibliothèque,  
de l'école de musique

*Lundi de 17h30 à 18h30  
et sur rendez-vous*



**Véronique IFFER**  
adjointe chargée  
de la culture, du sport,  
des associations,  
de la jeunesse

*Jeu*di* de 17h à 18h  
et sur rendez-vous*



**Michèle NAVE**  
adjointe chargée  
de l'aide sociale,  
du Centre Communal  
d'Action Sociale,  
des personnes âgées,  
des services à la personne,  
des jumelages,  
des animations

*Mercredi de 17h à 18h  
et sur rendez-vous*

## Finances communales

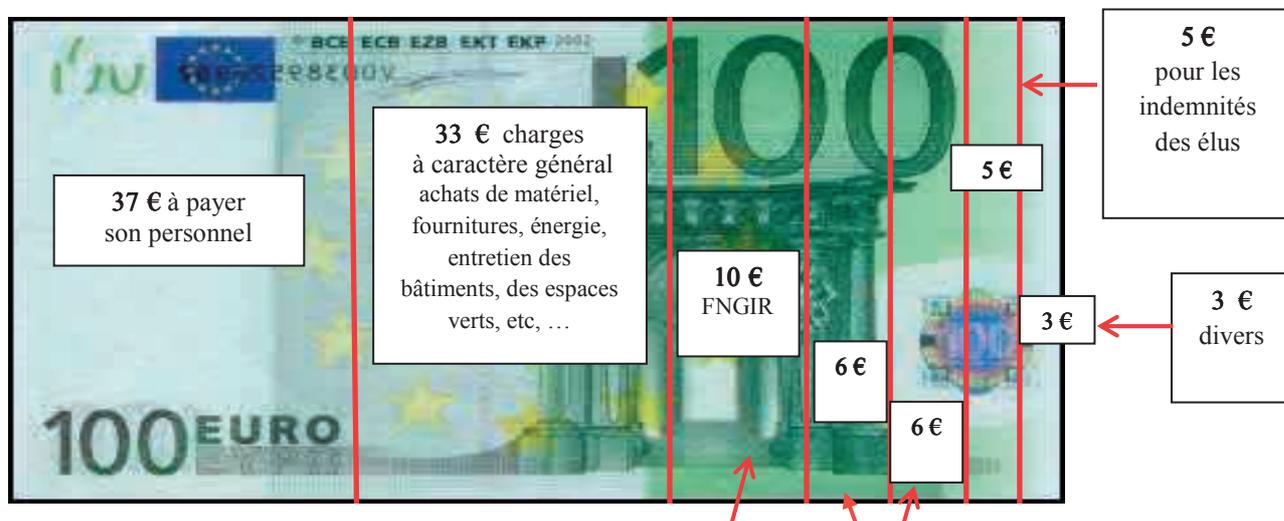
### Approbation du compte administratif 2013

Le **compte administratif de l'année 2013** a été approuvé à l'unanimité lors de la réunion du Conseil Municipal du 17 mars 2014. Derrière cette formule administrative se cache le bilan financier de la commune une fois que tous les comptes sont arrêtés. Ce petit exercice comptable permet aussi de vérifier si les budgets prévisionnels ont été respectés, à la fois pour les recettes et pour les dépenses.

- Conforme aux prévisions, le budget de « fonctionnement », qui comptabilise toutes les dépenses et les recettes de la commune hors investissements, dégage un excédent qui atteint cette année **174 429 €**.

### COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES :

Pour **100 € dépensés** en fonctionnement, la commune consacre

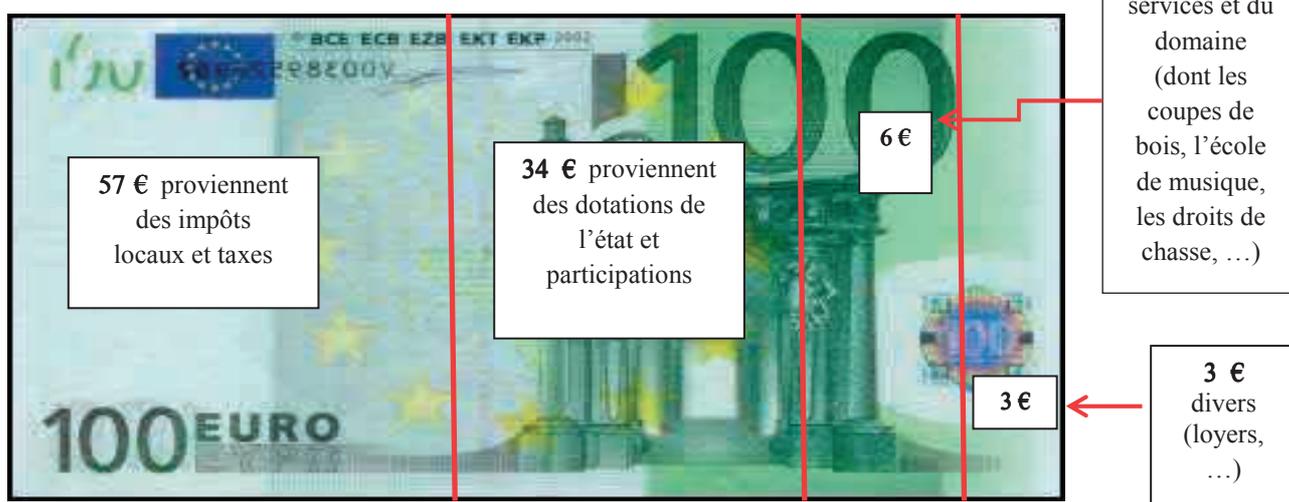


10 € pour la contribution au FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle de Ressources)

6 € pour les subventions et 6 € pour le remboursement des intérêts des emprunts

### D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Pour **100 € que la commune perçoit**



- Les montants en dépenses et recettes de la section d'investissement figurent dans le tableau ci-dessous

	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013 (en €)					
	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		47 267		411 478		458 745
Opérations de l'exercice	1 508 396	1 635 558	889 699	565 492	2 398 095	2 201 050
<b>TOTAL</b>	<b>1 508 396</b>	<b>1 682 825</b>	<b>889 699</b>	<b>976 970</b>	<b>2 398 095</b>	<b>2 659 795</b>
Résultat de clôture		<b>174 429</b>		<b>87 271</b>		<b>261 700</b>
<b>Crédits reportés budget investissement</b>			<b>885 540 €</b>			

Le résultat global de l'exercice 2013 dégage un **excédent total de 261 700 €**, bienvenu pour contribuer au financement des opérations inscrites au titre des crédits reportés : locaux pour le périscolaire ainsi que les travaux de l'ancien presbytère catholique qui se termineront cette année (2014) pour ne citer que les plus importants.

Les investissements réalisés en 2013 consistent principalement en des travaux d'aménagement et d'équipement des bâtiments communaux (*vestiaires du stade, réfection de la fontaine et remplacement des volets du presbytère protestant*), d'achat de matériel informatique pour les écoles, de l'éclairage public rue Talloch, rue des Vergers, rue des Tulipes ainsi que de l'acquisition d'une nouvelle tondeuse.

### Vote du budget primitif 2014

Le budget primitif 2014 a été voté par le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents lors de la même session du 17 mars 2014.

En dépit d'un contexte économique national et international difficile et malgré la baisse des dotations de fonctionnement versées par l'Etat, le budget primitif 2014 se veut volontariste tout en étant influencé par la rigueur budgétaire et notre souci de maîtrise de la dépense publique.

#### **Ce budget a été établi sur la base du maintien des taux des taxes locales pour 2014.**



Le budget 2014 s'équilibre en recettes et en dépenses à **2 826 220 €**  
 ☞ la section de fonctionnement s'élève à **1 593 133 €**  
 ☞ la section d'investissement s'établit à **1 233 087 €**

#### **Les dépenses d'investissement 2014 :**

Les investissements au titre de 2014 concernent notamment le remplacement du préau et de la toiture des toilettes de l'école élémentaire, la rénovation du hangar de stockage des ateliers municipaux, le remplacement de la chaudière du bâtiment de la Poste, l'électrification du lotissement les champs II ainsi que des travaux de signalisation et sécurisation de la traversée du village (RD48). Une ligne budgétaire a été maintenue afin de pouvoir exercer notre droit de préemption en vue de l'acquisition de la maison sise au 68 rue principale dans le but de réaliser une résidence séniors.

Les crédits reportés ont été abondés pour mener à terme les opérations de transformation de l'ancienne école rue du Presbytère en accueil périscolaire ainsi que la réalisation d'une vidéoprotection de différentes zones sensibles de la commune.

#### Structure des dépenses d'investissement

Crédits d'investissement 2014                    347 547 €  
 Crédits reportés 2013                            885 540 €



## Sécurité de nos enfants



### ↳ Extension de la zone 30

Par arrêté municipal, la zone 30 est étendue à la rue de Bischwiller (entre le n° 1 et le n° 10-15) et à la rue du Presbytère ainsi que la place Guggenbuhl sont limitées à une vitesse de 30 km/h. Les passages piétons sont matérialisés par des damiers.

### ↳ Stationnement abusif



Il a été signalé à la mairie des infractions de stationnement au niveau des arrêts de bus devant l'école élémentaire.

Merci de ne pas vous y arrêter, même pour une courte durée, cela empêche le bon fonctionnement du transport de nos enfants.

Il en est de même à plusieurs carrefours où ce stationnement interdit gêne la visibilité.

### ↳ Traversée de la cour d'école

Nous tenons à rappeler que l'accès à la cour de l'école maternelle doit se faire par la place des incorporés de force.

La cour de l'école primaire n'est pas un lieu de passage.

Un panneau sera installé au niveau de l'entrée côté poste pour rappeler cette règle de sécurité.



**Merci de respecter ces nouvelles dispositions.**

## Ouverture d'une section bilingue



En réponse à une demande formulée par des parents de notre commune, l'inspection académique a décidé l'ouverture d'une section maternelle bilingue franco-allemande à la rentrée prochaine.

## Nettoyage de printemps

Les beaux jours sont revenus et le village est à nouveau propre comme un sou neuf !

En effet, le samedi 05 avril dernier s'est déroulé le traditionnel nettoyage de printemps.



Sur invitation de la municipalité, élus, bénévoles des associations, militaires de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54<sup>ème</sup> régiment de transmissions et habitants de Gries se sont donnés rendez-vous à 9h sur le parking de l'espace « La Forêt » pour traquer papiers, bouteilles, canettes et autres objets indésirables. Le chiffre record du nombre de participants a été largement battu, plus de 130 personnes ayant participé à l'opération.

Ce grand nettoyage semble malheureusement devenir une nécessité principalement au bord des routes. Pour le Maire Claude KERN, plus de déchets ont été ramassés cette année, et il nous faut encore davantage agir en tant que citoyen responsable et respecter le bien collectif !

**Faut-il rappeler que les dépôts sauvages sont interdits et verbalisables !  
Plusieurs contrevenants ont d'ailleurs été fortement verbalisés au courant de l'année.**

A l'issue de cette matinée de grand nettoyage, la commune a convié tous les participants à un « barbecue » afin de les remercier pour le temps consacré à cette action citoyenne en faveur d'un environnement respecté et d'une meilleure qualité de vie.

## Les cigognes ont déménagé !

Elles sont arrivées il y a tout juste 4 ans, choisissant avec un brin de témérité d'emménager dans l'impasse du Renard.

Bâti au sommet d'un mât électrique, le nid du couple de cigognes a rapidement fait partie du paysage. Mais ce choix s'est très vite avéré dangereux.



Les nids posés de la sorte peuvent occasionner des courts-circuits, certes ennuyeux pour le voisinage mais exposent également leurs occupants à l'électrocution qui représente la première cause de mortalité des cigognes. Si on rajoute à cela un défaut de stabilité dû au poids du nid qui peut aller jusque 200 ou 300 kilos, il était devenu indispensable de le démonter. D'après le maire Claude KERN, « c'était vraiment une question de sécurité », d'autant plus que la cigogne est une espèce protégée.

Elles ont élu leur nouveau domicile sur un pylône planté sur le domaine public, sis rue de Bischwiller.

Après leur départ à l'automne dernier, leur habitation a été consolidé et désormais elles ne courent plus aucun danger !

## Rappel des réglementations en vigueur

Toute vie en société implique des contraintes. Elles encadrent nos droits individuels au nom du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la chose publique et de participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous. Nous rappelons ci-après les différentes réglementations en vigueur. Le but de ces réglementations n'est pas d'isoler les individus les uns par rapport aux autres, sous couvert d'arguments juridiques, mais au contraire de responsabiliser chacun d'entre nous dans ses relations avec ses voisins et son environnement. Ce rappel doit avant tout permettre de rendre plus supportables les nuisances qu'engendrent les actes de la vie courante.

### Entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer, au moins une fois par semaine, les trottoirs, les rigoles et les rues devant leur propriété. L'enlèvement des mauvaises herbes est également compris dans ce nettoyage. Il est également recommandé de couper les branches qui débordent sur le trottoir.



### Distances des plantations – Code civil article 671



"Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de propriété voisine qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour la plantation dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations".



### Troubles de voisinage



Les infractions au bruit de voisinage sont réprimées par les articles R 1337-6 à R 1337-10 du Code la Santé Publique.

Principe général : sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune, tous bruits particulièrement gênants causés sans nécessité ou dûs à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.



### Propriétés privées :

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de radio-diffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que de ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.



Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi inclus de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h, et sont interdits le dimanche et les jours fériés, selon arrêté municipal du 09 décembre 1999.

### Salubrité publique



Il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal domestique souiller la voie publique et ses dépendances, et notamment les caniveaux, trottoirs et places publiques, ainsi que les pelouses, plates-bandes et allées des espaces verts et jardins publics et les aires aménagées pour les jeux des enfants.

Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser le domaine public et ses dépendances des déjections, et cela immédiatement et par tout moyen approprié.



# NOUVEAU

## Un village encore plus propre !

Avis aux propriétaires de chiens

**La commune a installé des dispositifs pour éviter aux personnes possédant un chien de « polluer » les rues du village. Les « Toutounet » sont des distributeurs de sacs plastiques pour récupérer les déjections canines et les jeter dans une poubelle adéquate.**

**Ils sont situés pour l'un au centre du village à la mairie, et l'autre à l'Espace « La Forêt ». Nous vous remercions par avance de l'utilisation optimale que vous ferez de ces installations.**

### Incinération des végétaux



Il est interdit de faire des feux et notamment de branchage, de feuillage, de gazon ou de déchets en toute saison, sur tout le territoire de la Commune.

Ils peuvent être apportés en déchèterie ou à la plateforme de compostage du SMITOM à Bischwiller.

### Occupation du domaine public

L'arrêté municipal du 10 mai 2012 interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de la Commune à toute heure du jour comme de la nuit.



**Les arrêtés municipaux complets relatifs à ces différents points sont consultables sur le site de la commune [www.gries.eu](http://www.gries.eu)**

### Respect de l'environnement

Des conteneurs de tri pour le verre sont à disposition des administrés à deux endroits (*Rue des Champs* et *Espace « La Forêt »*).

S'il arrive que les bennes soient pleines, il est demandé aux usagers de ne pas décharger leurs déchets sur la voie publique...

Merci également de respecter les horaires pour la quiétude des riverains...



**Rappel des horaires en semaine de 7 h à 20 h  
interdit les dimanches et jours fériés**

# Fêtes et Cérémonies

## Inauguration de l'accueil périscolaire

De nombreux parents, élus et personnalités étaient présents autour du Maire Claude KERN et du Conseil Municipal pour l'inauguration du nouvel accueil périscolaire.



Après le traditionnel coup de ruban et le dévoilage de la plaque, les personnes présentes ont pu découvrir cet équipement majeur pour la commune de Gries à travers une visite guidée.

La structure « périscolaire » est en place depuis 2008, mais était installée dans un ancien appartement d'instituteur pour les activités et l'Espace « La Forêt » pour les repas. Une solution provisoire qui ne pouvait perdurer.



En parallèle, le conseil municipal avait chargé le CAUE d'étudier le projet de construction en concertation avec la CAF et la DDCC (Jeunesse et Sports). Plusieurs projets ont été présentés et c'est l'agrandissement - transformation de l'ancienne école de la rue du Presbytère qui a été retenue.

François PALANCHE, architecte du cabinet BAUSSAN-PALANCHE, a présenté les aménagements et ce mariage réussi du neuf avec l'ancien. Après démolition des annexes pour faire place à un bâtiment neuf de 170 m<sup>2</sup>, les deux salles de classes existantes ont été transformées en deux belles salles d'activités.

Le Maire Claude KERN, en remerciant les entreprises, les adjoints, le personnel et les partenaires, a rappelé le coût de cet équipement, 736 650 €. Ce projet a été cofinancé par le Conseil Général du Bas-Rhin (155 820 €), la Communauté de Communes de la Basse-Zorn (150 000 €), l'Etat par la DETR (125 125 €) et la Caisse d'Allocations Familiales (90 000 €), soit environ 71% de subventions.

Claude KERN précisa que cette construction doit avant tout être un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, de découverte, d'écoute, d'échange et de dialogue entre enfants, encadrants et familles.

Martine AMRHEIN, au nom de la CAF, a dit combien elle était fière que ce projet, qui est une belle réussite pour la Commune, aboutisse enfin. Des félicitations reprises par Denis RIEDINGER, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, qui a souligné l'intérêt porté au projet par les élus et les parents.

Guy-Dominique KENNEL, Président du Conseil Général du Bas-Rhin accompagné de son Vice-Président Etienne WOLF, a insisté sur le fait qu'un périscolaire est un lieu de sociabilisation pour les enfants et que ce genre de projet est symptomatique dans beaucoup de communes.

Il rappela également les aides importantes du Conseil Général pour les projets communaux tout en félicitant l'ALEF pour son engagement aux côtés des communes.

De son côté, le Député Claude STURNI félicita les élus car « vue la conjoncture, il faut oser un tel projet ». Il appela à garder espoir malgré les difficultés et les incertitudes engendrées par la politique nationale.

Enfin le Sous-Préfet, Jean-François COURET, s'associa à toutes ces félicitations et tous ces remerciements en adressant un « coup de chapeau » aux élus du monde rural.

Avant le verre de l'amitié, le Maire rappela que l'équipe d'animation de l'ALEF, dirigée par Séverine KLIPFEL, va pouvoir réaliser un travail formidable dans des locaux fonctionnels. « Les enfants de Gries, citoyens de demain, trouveront dorénavant un cadre idéal pour se bâtir un bel avenir, plein de promesses ».



## Cérémonie du 08 mai 2014



Comme à l'accoutumée, la cérémonie de commémoration de la Libération s'est déroulée devant le monument aux morts en présence de nombreuses personnes.

La symbolique de cette cérémonie du 69<sup>ème</sup> anniversaire était rehaussée par la participation d'une belle garde d'honneur et de cadres de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54<sup>ème</sup> Régiment de Transmission, de la section des Sapeurs Pompiers, de la Musique Municipale et de représentants de la Gendarmerie Nationale.

La lecture du message de Kader ARIF, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants a été faite par l'Adjoint Eric HOFFSTETTER.

Dans son discours, le Maire Claude KERN rappela, entre autres, que « *l'une des leçons les plus terribles de cette 2<sup>ème</sup> guerre mondiale fut, pour tous les hommes, de découvrir jusqu'où pouvait conduire la haine et le fanatisme érigés en système de pensée et de gouvernement* ». Il rendit également hommage aux hommes d'Etat qui, dès la fin des hostilités, ont tout mis en œuvre pour réconcilier les européens et assurer une paix durable.

Après le dépôt de gerbe, les sapeurs pompiers volontaires furent honorés par le Capitaine Nicolas CAMBIER, commandant la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54<sup>ème</sup> Régiment de Transmission.

### Les récipiendaires :

Sergent-chef Jean-Luc MARTIN,  
*élevé au grade d'Adjudant*  
Sapeur Gaétan ILDISS,  
*élevé au grade de Sapeur 1<sup>ère</sup> classe*  
Sergent Thierry HOFF,  
*attestation de stage Management Chef d'Agrès*  
Adjudant Pascal WIEDEMANN  
et Caporal-chef Damien HAMM,  
*diplôme d'honneur pour 15 ans de service de*  
*Sapeur Pompier Volontaire.*



## Festivités du 14 juillet 2014

Comme de coutume, la célébration de la Fête Nationale aura lieu au monument aux Morts le  
**dimanche 13 juillet 2014 à 19 h 30**

### Au programme

Cérémonie au monument aux Morts  
(à l'Espace « La Forêt », en cas de mauvais temps)

Remise de décorations et de récompenses

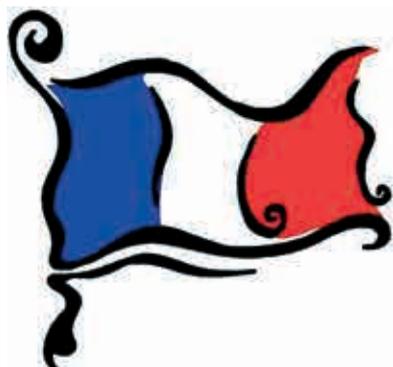
Distribution de fanions

Défilé avec la C.C.L. du 54<sup>ème</sup> R.T.

Soirée dansante gratuite à l'Espace « La Forêt »,  
organisée par le société Athlétique de Lutte

Spectacle pyrotechnique

A partir de 20h45, retransmission sur écran géant de la finale  
de la Coupe du Monde de Football (salle des Fêtes).



## Seefest

Comme tous les ans, nous sommes cordialement invités au traditionnel

**SEEFEST du Ohmbachsee qui aura lieu  
du vendredi 18 juillet 2014 au dimanche 20 juillet 2014.**

N'oubliez pas de saluer les « Griesois du Palatinat »,  
habitants de notre commune jumelée,  
vous passerez un moment toujours agréable autour de ce beau lac.



## Grands anniversaires

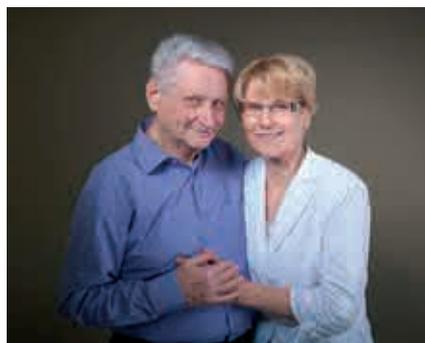
Pour leur anniversaire, le Maire Claude KERN et ses adjoints ont eu le plaisir de présenter leurs meilleurs vœux de la municipalité à



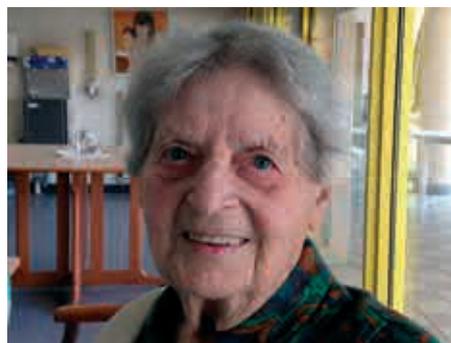
SPINNEWYN née ZIEGLER  
Jeanne  
née le 06 mars 1929



SCHMITT née HENCHES  
Georgette  
née le 17 avril 1929



Noces d'or des époux  
SCHMITT Annelise et Claude  
mariés le 29 avril 1964



LORENTZ née KIEFFER  
Caroline  
née le 12 mai 1924

- IFFER née LORENTZ Suzanne  
née le 05 avril 1934
- NAGEL née LAEUFER Marlise  
née le 18 avril 1934

- Noces de diamant des époux SCHWALLER Lili et Roger  
mariés le 20 avril 1954
- GOTHIE née LIENHARDT Jeanne  
née le 02 mai 1934

## Vie scolaire

### Kermesse à l'école maternelle

Les élèves de l'école maternelle vous invitent à leur kermesse intitulée  
« **les enfants du monde** »  
le **vendredi 06 juin 2014** dès 16 heures à l'Espace « la Forêt ».

Au programme : spectacle, goûter, stands de jeux et tombolas, ...



### Visite de la station d'épuration



Mais que devient l'eau que nous salissons  
dans les maisons et à l'école ?

Dans le cadre de leur programme de Sciences de l'année, les élèves du CE2 de Mme Ledru se sont rendus à la station d'épuration de Gries.

Après avoir visité les différents bassins dans lesquels l'eau est progressivement nettoyée avant d'être rejetée dans la rivière, ils ont également été sensibilisés à la problématique du gaspillage de l'eau potable à l'école et à la maison.

Ne reste maintenant plus qu'à appliquer quotidiennement ces bonnes résolutions !

### Un artiste à l'école

Depuis quelques semaines, l'artiste peintre Pierre GANGLOFF intervient de manière hebdomadaire dans la classe du CE2 de Mme Ledru.

Ce projet artistique « **Porter un autre regard sur le paysage** » fait suite à la classe de découverte sur la photographie, effectuée à Klingenthal en mai 2013.

En effet, le but est de faire comprendre aux enfants que le métier de peintre a complètement changé avec l'apparition de la photographie. Là où les artistes s'appliquaient à reproduire au mieux un paysage (*peinture classique*), il a fallu qu'ils trouvent une démarche et un sens nouveaux à leur pratique artistique (*peinture contemporaine*).

Après avoir effectué une visite au musée des Beaux-arts de Strasbourg pour y découvrir et étudier des paysages classiques, les enfants profitent maintenant des conseils avisés de Pierre GANGLOFF pour apprendre à réaliser des paysages de Gries à la manière des peintres contemporains : démarches singulières, expérimentation de supports et d'outils différents, mélange de techniques (*gravure, collage, encres, fusain, pastels, gouache, ...*).



Les domaines touchés par ce projet sont tout aussi divers que le Français, la Géographie, l'Education Civique, les Sciences, les Arts visuels ou l'Histoire de l'Art.

Une grande exposition ouverte à tous sera organisée à partir du  
**vendredi 23 mai 2014** à la bibliothèque municipale de Gries,  
afin de rendre compte du travail réalisé pendant ces quelques semaines.

Apprendre à regarder autour de soi, à observer, lire, décrire, connaître, représenter artistiquement l'environnement dans lequel on vit, doit permettre aux enfants de l'appréhender autrement, et de finir par le respecter.

## Visite de la débrouillothèque

Dernièrement, les élèves de l'école élémentaire, du CE1 au CM2, ont pu profiter d'une sensibilisation à la sécurité routière au travers d'une visite à la Débrouillothèque.

C'est une exposition interactive proposée par la Fédération Départementale des MJC et le service Animation Jeunesse en partenariat avec le Centre de Prévention et d'éducation routière de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.



Cette animation pédagogique et ludique a fait l'unanimité auprès des enfants qui ont acquis de nouvelles connaissances grâce à l'expérimentation.

## Périscolaire

### Portes ouvertes et visite des nouveaux locaux

Une belle année qui se termine avec des locaux flambants neufs ! Pour présenter ces lieux aux habitants, l'équipe d'animation organise une après-midi « Portes Ouvertes » le **jeudi 12 juin 2014 de 14h à 20h**, avec des petits jeux et des collations réalisés par les enfants du périscolaire. Les enfants présenteront leur spectacle à partir de 18h.



### Dernières inscriptions

Il est encore possible d'inscrire vos enfants à l'accueil périscolaire le temps du midi et du soir pour la prochaine année scolaire.

Pour toute information concernant le fonctionnement de l'accueil périscolaire, contactez la directrice Séverine KLIPFEL au 03 88 72 48 84, au 06 42 59 65 79 ou par mail [periscolaire.gries@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.gries@alef.asso.fr)



### Centre de loisirs

**Cette année, les enfants seront accueillis du 07 au 25 juillet 2014 de 8h à 18h à l'accueil périscolaire rue du Presbytère à Gries.**

Les plaquettes d'information seront distribuées par le biais des écoles et sont disponibles à la mairie.

Les inscriptions auront lieu au périscolaire le **mardi 03 juin 2014 et le vendredi 13 juin 2014 de 18h30 à 19h30** avec le directeur Michel KLAUSS.



#### Au programme

Amusons-nous avec l'eau  
Sur la trace des hommes  
La nature, quelle aventure

Le séjour se terminera par une rencontre conviviale avec les parents.





## Activités de la bibliothèque

Tout au long de l'année, la Bibliothèque Municipale organise des animations pour aiguïser la curiosité de tous, inscrits et non-inscrits, pour partager le plaisir d'écouter un conte, de la musique, de lire, de regarder une exposition...



### Club de lecture

Vous aimez la lecture ?

Rejoignez l'équipe d'animation pour partager votre passion, le

**Mercredi 18 juin 2014 à 18 h**  
**Mercredi 27 août 2014 à 18 h**

### Biblio'folies



Les biblio'folies 2014/2015 ont pour thème la musique.

Nous en avons déjà eu un aperçu grâce au Festival Médiason67 au cours duquel Aelle a rencontré un franc succès !

Pour la suite, nous vous proposons des mini-concerts donnés par différents musiciens, formations, ...

Rendez-vous le **samedi 07 juin 2014 à 17h** dans les locaux de la bibliothèque pour savourer un petit moment musical avec l'orchestre BOOM sous la direction de Laurent STOUTZER (professeur à l'école de musique).

### VOOLP 2014

Notez déjà dans vos agendas la date du **mardi 28 octobre 2014** pour le rendez-vous annuel du Festival « Vos oreilles ont la parole ». De plus amples renseignements seront communiqués dans le prochain numéro.



### La bibliothèque recrute



Vous avez du temps libre, les livres vous passionnent, le travail en équipe vous intéresse, ... Rejoignez l'équipe des bibliothécaires volontaires de Gries. Contactez la bibliothèque au 03 88 72 36 72 ou par mail [bibliotheque.gries@gmail.com](mailto:bibliotheque.gries@gmail.com)

### Horaires d'ouverture pendant les congés d'été

Horaires allégés - permanence les mercredis et samedis pendant la période du **07 juillet 2014 au 31 août 2014** inclus.

Fermeture complète du **1er au 17 août 2014**

Réouverture aux heures habituelles à partir du **1er septembre 2014**.



# La page des associations

## ☞ Musique Municipale

Après le concert du mois d'avril dernier qui a remporté un vif succès, nous retrouverons l'harmonie municipale lors des manifestations ci-après :



Vendredi 20 juin 2014 de 18h à 21h  
**FETE DE LA MUSIQUE**

**Place de la mairie**



Une authentique fête de rue avec au programme : musique, chant et danse, le tout dans une ambiance participative.

La fête débutera avec les enfants de l'école maternelle qui seront fiers de se produire devant un maximum de public et valoriser ainsi leur travail de préparation.

Buvette et restauration assurées.

En cas de pluie annoncée, la fête de la musique se déroulera à l'Espace « La Forêt ».

Samedi 21 juin 2014 à partir de 16h30 jusqu'à dimanche 22 juin 2014 à 17h  
**« Le Relais pour la vie »**  
**Espace W à Weyersheim**

La Musique Municipale de Gries se produira **entre 12h et 14h** dans le cadre des journées « le Relais pour la Vie » organisées par la Ligue contre le Cancer et la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.



**Pour mener à bien cette action, nous lançons un nouvel appel à bénévoles.**

**Venez participer au Relais pour la Vie !**  
**Contact : Mairie de Gries ☎ 03 88 72 42 62**

## ☞ Ecole de Musique



**A vos agendas pour un moment convivial !**



Les élèves de l'école de musique vous invitent à leur désormais traditionnelle **FETE DE FIN D'ANNEE** qui clôture l'année scolaire musicale en date du **mercredi 25 juin 2014 à 19h**

**Espace « La Forêt »**

L'ensemble des classes instrumentales et de formation musicale présenteront une audition placée sous le signe des pratiques collectives.

## ☞ Société Athlétique de Lutte

Le samedi 26 avril 2014, un groupe de 16 jeunes de la SA Gries a participé au tournoi de Pirmasens en Allemagne.

L'équipe des lutteurs, âgés de 7 à 16 ans, a terminé en 1<sup>ère</sup> place.



Le 18 mai 2014 a eu lieu le tournoi annuel des jeunes : 145 lutteurs de 14 clubs différents de la région et d'Allemagne ont participé aux épreuves.

L'équipe de Gries a terminé à la 4<sup>ème</sup> place.

**Un grand bravo à ces jeunes sportifs !**

## ☞ Tennis-Club



Le tennis-club fêtera ses 30 ans le week-end des **05 et 06 juillet 2014.**

La cérémonie officielle sera célébrée le **samedi 05 juillet 2014 à 17h.**



Le championnat d'été a redémarré : la finale du tournoi interne aura lieu le **dimanche 06 juillet 2014,** avec à midi le traditionnel grand barbecue sous chapiteau (sur réservation uniquement).

**Renseignements au 03 88 72 40 33**

## ☞ Société des Arboriculteurs



La Société des arboriculteurs de Gries et environs informe qu'un cours de taille en vert sur arbres fruitiers aura lieu le

**vendredi 1er août 2014 à partir de 17h.**

Lieu de rencontre : **Verger école - rue des Tulipes à Gries.**



A cette même occasion, les intervenants vous informeront également sur la reconnaissance d'insectes et maladies sur fruitiers.

Toute personne intéressée sera la bienvenue.

## ☞ Les « Amis de la Pétanque »



**GRAND TOURNOI DE PETANQUE**  
**dimanche 03 août 2014**

Terrain plein air - 34 rue Principale  
Inscription de 9h15 à 10h - Début du tournoi à 10h15

Restauration sur place

**Renseignements au 06.74.24.00.54 ou au 06.10.09.04.08**

## 👉 Club « Pleine Forme »

### DES ACTIVITES POUR TOUS LES GOUTS !

Avec ses nombreuses pratiquantes, le club « Pleine Forme » a trouvé sa place au sein du milieu associatif de Gries, dynamique et diversifié où les activités de loisirs côtoient, dans un enrichissement mutuel, le sport de haut niveau et ses fleurons du basket et de la lutte.



Certes, le public n'est pas le même, on ne parle pas de licenciés, mais de pratiquants (pratiquantes), ni de compétition mais d'activités de bien-être et de loisirs. Car telle est l'ambition de ce club : offrir à toute personne, quels que soit sa condition physique, sa motivation, son âge, la possibilité de pratiquer une activité physique mais aussi de s'engager dans la vie du village en participant aux nombreuses manifestations tout au long de l'année (*fête de la musique, fête de Noël des personnes âgées, ...*).

La diversité est bien le maître mot de l'offre de service du club : toucher un maximum de monde, se faire du bien en pratiquant une activité physique (quelle qu'elle soit), rompre l'isolement des plus âgés, ... le tout dans une ambiance studieuse et conviviale.

### Des activités « gymniques » et d'entretien physique : pour les jeunes et les moins jeunes



Tous les jeudis soirs, ce sont plus d'une quarantaine de femmes qui pratiquent **le step**, un exercice pas évident qui nécessite souffle, sens du rythme et endurance.

Pour celles qui rechignent à gravir les escaliers, **ce sont les cours de CAF du mardi et du jeudi** (cuisses-abdominaux), qui permettent d'entretenir sa condition physique et de se forger « un corps de rêve » ... ou une séance de **zumba** endiablée le lundi soir.

Pour les « **dames** », Gina propose des séances de **gymnastique douce**, le mardi après midi, de quoi rester en forme et de partager un moment de convivialité.

### Des activités « à la carte » pour les seniors et autres...

Bricolage, couture, broderie sont proposés tous les 15 jours aux personnes qui ne peuvent plus ou ne veulent pas pratiquer d'activité physique mais qui souhaitent continuer une activité, apprendre « des choses ».

L'idée est de permettre aux personnes plus âgées de se retrouver autour d'une activité avec des plus jeunes pour rompre un éventuel sentiment d'isolement et de solitude et de partager leur savoir faire.

Si vous avez envie de bouger, d'une manière ou d'une autre, de partager un savoir faire ou tout simplement de nouer de nouvelles amitiés, n'hésitez pas à contacter la présidente du club, Michèle NAVE pour des renseignements complémentaires.

Ou mieux : donnez vous un « houlper » et lancez-vous !

**Faites un essai, la saison est loin d'être finie.**

## ☞ Club « Bon Accueil »

### NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Le club « Bon Accueil » permet à une trentaine de « seniors » de notre village de se retrouver régulièrement autour d'une tasse de café et de pâtisseries, ou autres... pour parler du « bon vieux temps », jouer aux cartes, au « *mensch erger dich nicht* » et autres jeux de société, ... Des moments de convivialité très appréciés lorsque la solitude se fait sentir, qu'on a tout simplement besoin de parler, d'échanger.

Des excursions et des voyages viennent régulièrement compléter le programme discuté ensemble, entre les membres de l'association et un comité composé de sept bénévoles, avec le soutien, quand cela est nécessaire, de la mairie.

Si vous avez un peu de temps, des idées d'animation et une envie de les partager, que vous soyez déjà membre de notre club, ou souhaitez le devenir, nous avons besoin de vous pour compléter et renouveler l'équipe dirigeante.

Fidèles à nos principes fondateurs, nous vous réserverons évidemment un « bon accueil ».

*Wenn'r luscht hann un e bissel Zitt, mir brusche eich !*

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Michèle NAVE, adjointe au maire en charge du social (☎ 06 85 83 42 21) ou vous faire connaître à la Mairie.

## ☞ Basket-Club - B.C.G.O.

### CLAP DE FIN SUR LA SAISON REGULIERE EN N2



En dominant le 26 avril dernier l'équipe de Charenton lors de la dernière journée de Championnat de N2, les Griesois ont assuré leur 3ème place dans le championnat 2013/2014 à une victoire seulement de la seconde place. Si cette place n'est pas qualificative pour le tableau final des playoffs, elle permet néanmoins de positionner les verts comme l'équipe phare du Basket Alsacien et plus particulièrement du Nord Alsace.

Nous espérons maintenant récolter une moisson de titres dans les différentes coupes, aussi bien chez les hommes que chez les femmes et chez les jeunes. Nous vous ferons part lors d'une prochaine édition du palmarès complet de l'année 2013/2014.

### BCGO EXPO LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS ANNUEL A GRIES

A l'heure où des efforts économiques importants sont demandés à l'ensemble de nos concitoyens, ce rendez-vous revêt une importance particulière. Il témoigne non seulement du dynamisme de nos entreprises et des emplois qui les font vivre, mais aussi de la vigueur de notre tissu associatif, de la richesse des initiatives locales, de cette étonnante capacité du territoire à résister, à créer, à innover. Le BCGO est fier de cette initiative.

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2014, près de 50 exposants déclinant la richesse et la diversité de l'économie locale et régionale, ont fait découvrir l'excellence de leur savoir-faire. Métiers d'art, métiers de la bouche, métiers du bâtiment et de l'aménagement, des loisirs, métiers de l'ameublement ou de l'automobile... autant de témoins de la vitalité du bassin de vie de la BASSE ZORN mais aussi plus largement de la Région de Haguenau, Brumath et Bischwiller.

Le BCGO a l'habitude d'inscrire ces projets dans la durée et nous comptons bien réitérer cette organisation. Le succès de cette première édition nous donne des ailes et déjà nous vous annonçons que vous pouvez vous réinscrire pour l'année prochaine.

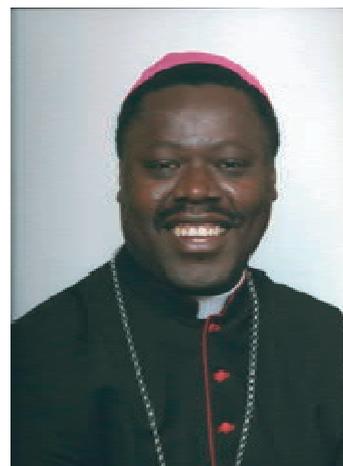


## ☞ Association « Alsace - Bossangoa »

C'est à l'initiative du Père Nestor NONGO-AZIAGBIA, ancien curé de la communauté de paroisses Gries - Kurtzenhouse - Weitbruch - Niederschaeffolsheim - Harthouse, devenu évêque de Bossongoa en République Centrafricaine (*à l'ouest du pays, à 300 km de la capitale Bangui*), que

**l'association ALSACE-BOSSONGOA** est née.

Son but est de venir en aide à la population en proie à la guerre civile et surtout d'apporter de l'aide humanitaire au diocèse de Bossongoa et sa région, en agissant dans les domaines concernant l'éducation, la formation et la santé dans un premier temps.

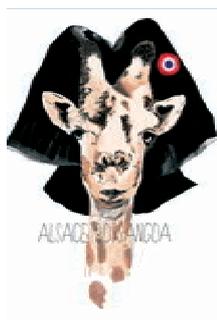


Depuis un an, le pays est plongé dans le chaos complet et la guerre fait beaucoup de ravages tant au niveau humain qu'au niveau matériel.

Monseigneur Nestor nous a dressé une liste de besoins urgents :

### ☞ Matériel scolaire

- ♦ livres scolaires dans toutes les disciplines du primaire et du secondaire (*de la 6ème à la terminale*),
- ♦ romans en vue de la constitution de trois bibliothèques (*littérature rose, verte sans oublier la littérature africaine*),
- ♦ fournitures (*stylos, crayons, cahiers, feuilles, sacs d'écoliers, etc...*).



### ☞ Matériel médical

Tous les dispensaires du diocèse de Bossongoa ont été pillés et saccagés. Il est désormais urgent de les rééquiper en :

- ♦ matériel de laboratoire,
- ♦ matériel obstétrical et soins de néonatalogie (*table d'accouchement, kit d'accouchement, etc...*),
- ♦ kit de dépistage du VIH-Sida,
- ♦ matériel pour une clinique dentaire,
- ♦ matériel de soins et d'hospitalisation (*pèse-personne, thermomètres, stéthoscopes, etc...*).

Si vous disposez de ce type de matériel ou si vous avez connaissance de personnes ou de structures qui peuvent nous aider dans notre projet, n'hésitez pas à en faire part aux membres du comité directeur ou joindre

**M. GUILLAUME Joanne, personne-relais pour la commune de Gries**  
**(☎ 06 14 27 26 67).**

Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez devenir membre de l'association par le biais d'une cotisation annuelle de 10 €. Nous acceptons également les dons contre reçu déductible aux impôts.

Nous remercions tous ceux qui peuvent nous soutenir par un don financier ou matériel.

**Pour contacter l'association : [alsace.bossangoa@orange.fr](mailto:alsace.bossangoa@orange.fr)**

# Communiqué

## Peut-être une future Miss Alsace de Gries !

Jessica ANCEL a très récemment été sélectionnée pour représenter le Bas-Rhin au concours de Miss Alsace 2014.

Le nombre de votants présents est déterminant pour la sélection des cinq finalistes et Jessica a besoin d'être soutenue par les Bas-Rhinois et tout particulièrement par les habitants de GRIES.

L'élection aura lieu le **vendredi 20 juin 2014** à partir de 20 h au parc des expositions à Colmar.

Pour ceux qui le souhaitent, les réservations se font au Comité officiel de Miss Alsace au 06 67 72 21 39. Le droit d'entrée s'élève à 25 €.

Un bus de « supporters » partira de la gare de Haguenau le 20 juin 2014 à 18h direction Colmar. Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec M. ANCEL au 06 68 28 86 03.



## Informations pratiques

### Photos d'identité



Pour l'établissement ou le renouvellement de votre carte d'identité, passeport, carte vitale, permis de conduire et autres, une photographe vous propose d'effectuer vos photos d'identité aux normes exigées.

La prochaine permanence aura lieu à la Mairie de Gries, sans rendez-vous, le  
**jeudi 19 juin 2014 de 16h à 18h**  
**lundi 07 juillet 2014 de 16h à 18h.**

### Renouvellement de carte d'identité ou passeport

#### **n'attendez pas l'été !**

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, vous serez nombreux à vouloir faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport.

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos dates d'examens ou de voyages, nous vous incitons à prendre dès à présent vos dispositions :



- en vérifiant les dates d'expiration de votre carte d'identité et de votre passeport ;
- en les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire :
  - à la mairie de votre domicile pour une demande de carte nationale d'identité,
  - dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport (Bischwiller, Brumath, Haguenau, ...).

### Consultation juridique



Maître Steve WEIBEL, avocat au Barreau de Strasbourg, assurera un service de consultation juridique gratuite à la Mairie de Gries le  
**samedi 06 septembre 2014 de 9h à 11h.**

Inscription à la mairie avant le mercredi 03 septembre 2014

## Collecte des ordures ménagères

En raison de la Fête Nationale, la collecte des ordures ménagères résiduelles (poubelle bleue) du lundi 14 juillet 2014 est reportée au **mardi 15 juillet 2014**.

La collecte sélective (poubelle jaune) sera décalée au **mercredi 16 juillet 2014**.

La collecte débutant tôt le matin, il est vivement recommandé de sortir les poubelles la veille de la collecte.

## Tir de nuit du sanglier

Suite à l'arrêté préfectoral du 28 mars 2012 autorisant le tir de nuit des sangliers, l'Association de Chasse Ried Nord procédera au tir de nuit aux postes fixes jusqu'au **15 juin 2014**.

## Numéricable

### Annonce destinée aux clients Numericable



Ces dernières années, l'offre de télévision a prodigieusement évolué. Aujourd'hui, dans le cadre du Tout Numérique, la technologie analogique s'arrête au profit de la diffusion en numérique.

Ainsi, à compter du **lundi 06 octobre 2014**, votre offre TV Numericable deviendra entièrement numérique. Votre offre actuelle s'arrêtera définitivement à cette date et le signal TV en analogique sera malheureusement coupé.

### Dans les faits, comment cela va-t-il se passer ?

Des collaborateurs Numericable vous accompagneront dans le passage vers le tout numérique. Vous pouvez noter dans vos agendas que des permanences sont d'ores et déjà planifiées aux dates et lieux suivants :

Le **16 septembre 2014** de 13h30 à 18h à la Mairie de Weyersheim, 82 rue Baldung Grien

Le **18 septembre 2014** de 13h à 17h à la Maison des Services de Hoerdt, 34 rue de la Wantzenau

Le **23 septembre 2014** de 13h30 à 18h à la Mairie de Gries, 56 rue Principale

Le **25 septembre 2014** de 13h à 17h à la Maison des Services de Hoerdt, 34 rue de la Wantzenau.

### Vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à une permanence ?

Un courrier précisant l'ensemble des évolutions et des démarches à entreprendre vous sera adressé en amont des opérations de passage vers le tout numérique sur votre commune. Un numéro local vous sera également communiqué dans ce courrier afin de répondre à toutes vos questions sur le sujet.

## Entreprises nouvellement implantées



### B.S.I. SAS

10 rue des Briques 67240 GRIES

Contact : Yannick PARISSÉ ☎ 06 79 200 213  
yannick.parisse@bsinfo.fr

Prestataire de services en informatique  
Spécialiste de l'Infogérance - Solutions informatiques  
à destination des professionnels

# Manifestations

## JUIN 2014

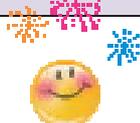


Mardi 03	18h30 à 19h30	Inscriptions Accueil de Loisirs	Périscolaire
Vendredi 06	16h	Kermesse de l'école maternelle	Espace "La Forêt"
Samedi 07	17h	Moment musical avec l'orchestre BOOM 	Bibliothèque Municipale
Jeudi 12	14h à 20h	Portes ouvertes et visite des locaux	Périscolaire
Vendredi 13	18h30 à 19h30	Inscriptions Accueil de Loisirs	Périscolaire
Samedi 14	14h	Football-Club : Journée de découverte 	Stade municipal
Mercredi 18	14h15	P'tits loups	Bibliothèque Municipale
Mercredi 18	18h	Club de lecture	Bibliothèque Municipale
Jeudi 19	16h à 18h	Photos d'identité	Mairie
Vendredi 20	18h	Fête de la musique 	Place de la Mairie
Samedi 21	17h	Relais pour la Vie	Espace W à Weyersheim
Dimanche 22	journée		
Mercredi 25	19h	Fête de fin d'année de l'école de musique 	Espace "La Forêt"
Vendredi 27	19h	Basket : Assemblée Générale	Espace "La Forêt"

## JUILLET 2014



Samedi 05	17h	Tennis : festivités du 30ème anniversaire	Terrain de tennis
Dimanche 06		Finale du tournoi + barbecue	
Du 07 au 25	Journée	Accueil de Loisirs	Périscolaire
Lundi 07	16h - 18h	Photos d'identité	Mairie
Dimanche 13	19h30	Célébration de la Fête Nationale  Soirée dansante Feu d'artifice	Monument aux Morts Espace "La Forêt"
Du 18 au 20		Ohmbach-Seefest	Gries - Palatinat





## AOÛT 2014



Du 01 au 17		Bibliothèque : congés annuels	
Vendredi 01	17h	Arboriculture : cours de taille en vert	
Dimanche 03	9h	Tournoi de pétanque	
Du 23 au 24		Basket : tournoi de préparation	



## Horaires des déchèteries



		Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre		Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars	
<b>GRIES</b> 03 88 72 32 62 rue de Weitbruch 	Lundi	14h - 18h	Lundi	13h - 17h	
	Mercredi	8h - 12h	Mercredi	9h - 12h	
		14h - 17h		14h - 17h	
Samedi	8h - 12h	Samedi	9h - 12h		
	13h - 18h		13h - 17h		
 <b>GEUDERTHEIM</b> 03 90 29 19 34 route de Hoerdt 	Mardi	9h - 12h 14h - 18h	Mardi	9h - 12h 13h - 17h	
	Vendredi	10h - 12h	Vendredi	10h - 12h	
		14h - 19h		13h - 17h	
Samedi	8h - 12h 13h - 18h	Samedi	9h - 12h 13h - 17h		



## GRIES'INFOS

Directeur de la publication : KERN Claude

Rédaction : Equipe Communication

Impression : Impressions François

Infographie : STURNY Carine

Dépôt légal : juin 2014

Contact : Mairie de Gries 03.88.72.42.62

Crédits photos : Commune de Gries

[mairie-gries@wanadoo.fr](mailto:mairie-gries@wanadoo.fr)

